L' O. E. R. a été déboutée dans une autre cause

LE MAGISTRAT FAVORISE UN APPEL DANS CES CAUSES DE CONCURRENCE AUX TRAMWAYS PAR LES AUTOS PRIVES.

En cour de police hier après-midi, le magistrat Glenn Strike a débouté de sa cause la compagnie Ottawa Electric Railway qui accusait Frederick Hewton, 72, rue Kenora, de lui avoir fait une concurrence illicite en transportant des voyageurs au travail dans son automobile Le magistrat avait pris la cause en délibéré la semaine dernière.

En rendant sa décision dans cette cause, le magistrat a déclaré que les circonstances de la cause Hewton sont à peu près les mêmes que celles de la cause Cowtan, instituée la semaine dernière. Les amis de Hewton lui ont fait des dons de temps à autres, mais il n'y avait pas d'entente avec le chauffeur au sujet du montant à donner pour le transport; Hewton n'a jamais rien demandé pour transporter ses amis, et la poursuite n'a pas établi que l'accusé a été payé pour les trajets faits pendant le mois de septembre. Hewton était accusé de concurrence aux tramways pendant le mois de septembre cette année.

On croit que la compagnie O. E. R. interjettera un appel en cour Supérieure. Le magistrat Strike a dit en cour qu'il verrait d'un bon oeil un appel de la compagnie par ces causes, car sa décision est basée sur certains points et circonstances, dont il n'est pas certain. Si une cause est portée en cour Supérieure, ces points pourront être éclaircis, et l'on aura une cause-type sur laquelle l'on pourra se baser pour les autres causes à venir.

M. S.-G. PORTER PARLE VENDREDI AUX INGÉNIEURS

M. S.-G. Porter, B.-A. président de l'Institut des ingénieurs du Canada, parlera vendredi après-midi, à 12.45 p.m. au luncheon de l'Institut, succursale d'Ottawa, au Château Laurier. Le sujet de sa causerie sera: "Engineering Institute of Canada."

M. Porter arrive d'un tournée de conférences dans les Maritimes et la province de Québec. Il parlera aussi à Toronto, Fort William, Port Arthur, Winnipeg et dans les centres de l'Ouest. M. Porter demeure à Calgary.

M. E. LAROSE EST DÉCÉDÉ

M. Eugène Larose, paroissien dévoué et estimé de Ste-Anne et épicier bien connu de la rue St-Patrice, est décédé ce matin, à l'âge de 49 ans.

Quoique malade depuis quelque temps, l'état de M. Larose n'était pas considéré comme grave jusqu'à hier soir.

Le défunt laisse pour le pleurer son épouse, née Amanda Proulx, qu'il épousa il y a environ 27 ans.

Il laisse aussi trois frères, David, Omer et Arthur, d'Ottawa, et deux soeurs, Mme Henri Larocque, née Blanche, et Mlle Alice Larose, à la maison.

Les funérailles auront lieu, jeudi, à 8 heures, à l'église Ste-Anne. Le cortège partira à 7 heures 45, de 615, St-Patrice.

Le "Droit" offre à la famille en deuil, sa plus sincère sympathie.

Le gouvernement retire sa plainte

Sur les instances de Me Jean Daoust, avocat bien connu de Hull, le département des Affaires Indiennes a retiré sa plainte déposée contre le chef indien Clinton Rickard, de Golden Lake, N.Y., accusé d'avoir sollicité de l'argent des indiens de la réserve de Maniwaki afin de poursuivre le Gouvernement.

Rickard était représenté par Me Daoust au cours de ses deux comparutions devant le magistrat Achim.

La prison est une école de crimes

Le magistrat G.-R. Boucher, en libérant en sursis Charles Banes, 21 ans, de Toronto, hier après-midi en cour de police du comté, a expliqué qu'il considérait les prisons des endroits dangereux pour les gens qui en sont à leur première offense.

Banes s'était avoué coupable du vol de plusieurs articles d'une valeur de $68 et appartenant à H.-R. Ponting, à Hog's Back. Me Hal Burns, son procureur, et le chef Charles-P. McCarthy de la police du comté, ont fait ressortir la bonne conduite antérieure du jeune homme.

"En vous envoyant en prison, comme je pourrais le faire, pour une couple d'années", dit la cour, "je pourrais me mettre dans une impasse, car là vous vous associeriez avec des détenus et criminels durs-à-cuir. Vous en sortiriez pire que jamais." Banes avait exonéré de tout blâme son compagnon, David McKenzie, 19 ans, aussi de Toronto.

Me J.-A. Ritchie, substitut du procureur général, avait retiré l'accusation contre McKenzie.

Les gens de Nepean et l'état de l'eau

Le Dr A.-E. Berry du ministère provincial de l'hygiène est retourné à Toronto pour soumettre son rapport sur l'état de l'eau du canton de Nepean. Les résidants n'ont pas lieu de s'alarmer outre mesure de leur eau.

REMERCIEMENTS

L'Auxiliaire de la Miséricorde remercie bien sincèrement le public de Hull et d'Ottawa pour sa grande générosité à l'occasion de la collecte au profit de la Crèche, qui fut un beau succès. Cordial merci aux dames et demoiselles qui ont prêté leur concours à l'organisation.

LE COMITE.

REMERCIEMENTS DE L'INSTITUT

Nous recevons de M. Hormisdas Beaulieu, président de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa, la lettre suivante:

Ottawa, le 28 sept. 1931.

A Monsieur le Directeur, "Le Droit", rue Georges, Ottawa.

Monsieur le Directeur,

Au journal "Le Droit" et à son dévoué personnel, l'Institut Canadien-Français d'Ottawa adresse un très cordial merci pour la publication, samedi dernier, de l'excellent et heureux compte rendu des activités de l'Institut pour l'année 1930-31.

Le Président,
H. BEAULIEU.

Faits-Ottawa

L'échafaud cède

George Tarkoviti et William Barna, polonais à l'emploi de la compagnie Anglin Norcrosse Construction, ont été légèrement blessés à leur travail hier après-midi, au nouvel édifice de la Banque de Montréal, rue Wellington. Un fil de fer qui retenait un échafaud céda soudainement et les deux hommes tombèrent sur le plancher de ciment à dix pieds plus bas. Leurs blessures ne sont pas graves. Ils furent toutefois transportés à l'hôpital municipal et mis sous les soins du docteur J.-R. Webster.

• • •

Plus d'élèves.

Il a été annoncé hier soir à la réunion de la Commission des Collegiates qu'il y a cette année une augmentation de 97 élèves au Collegiate Lisgar, et de 89 au Collegiate du Glebe. Le nombre total d'élèves au premier est de 960, et de 1.342 au deuxième.

• • •

A l'Ecole Technique.

Au cours de la semaine dernière, 1.200 élèves environ se sont inscrits pour les cours du soir à l'Ecole Technique d'Ottawa. Le principal W.-W. Nichol a annoncé hier que les élèves qui n'ont pu encore s'inscrire pourront le faire mercredi soir de cette semaine à 7 heures et 30.

• • •

L'aqueduc Overbrook

M. W.-L. Cassells, ingénieur civil, a placé à $61.166.70 le coût de la construction d'un aqueduc pour desservir Overbrook, hier soir à une réunion spéciale du canton de Gloucester sous la présidence du préfet John Innes.

Le comité nommé pour s'aboucher avec les commissaires d'Ottawa, au sujet du raccordement des conduites d'égout et d'aqueduc, se compose de M. Innes, du sous-préfet Antoine-B. Robillard, de MM. Cassels, D. Roy Kennedy et le président Jos. Brown des syndics du village d'Overbrook.

• • •

Intersection d'arrêt

Pour avoir négligé d'immobiliser son automobile avant de franchir une intersection d'arrêt sur le Driveway, Mildred J. Stuart, 378 rue Somerset-ouest, a été condamné en cour de police ce matin à $5 d'amende sans frais. Richard Floyd, 185 rue Crichton, a payé $3 d'amende avec dépens pour avoir lui aussi négligé d'arrêter son automobile à une intersection d'arrêt dans la ville.

Lucien Dumoulin a avoué ce vol

Lucien Dumoulin, 19 ans, 44 rue des Cèdres, Clarkstown, s'est avoué coupable en cour de police ce matin d'avoir volé da la gazoline pour une valeur d'une piastre environ dans le réservoir de l'automobile de M. Reid Tubman. Il recevra sa sentence le 6 octobre.

Dumoulin a été arrêté de bonne heure ce matin par les constables Edgar Kedey et William Cardill. La police a été avertie qu'un homme était en train de voler de la gazoline au moyen d'un siphon dans un automobile stationné sur la rue Putman. Le constable Tighe fut dépêché sur les lieux. l'homme était disparu. Les constables Kedey et Cardill se mirent aussi à la recherche du voleur. Ils le localisèrent dans un automobile sur la rue Augusta, Dumoulin jeta un bidon de gazoline dans la rue en se voyant poursuivi. Il fut arrêté cependant et la police produisit le bidon en cour ce matin. Dumoulin a avoué qu'il avait un complice dans le vol, mais il a refusé de donner le nom de l'autre homme. Il dit qu'il avait emprunté l'automobile d'un ami domicilié sur la rue Augusta.

Il recevra sa sentence le 6

Philippe Bourassa, sans domicile fixe, a été trouvé coupable en cour de police ce matin de voies de fait avec l'intention de voler ,sur la personne de M. Damase Laframboise, de l'avenue Sweetland. Il recevra sa sentence le 6 octobre. Bourassa a été arrêté samedi soir après qu'il eut attaqué M. Laframboise près du garage de ce dernier. Avec l'aide d'un constable de la gendarmerie fédérale, M. Laframboise remit l'agresseur entre les mains de la police.

LES EAUX DU NORD

M. Henry O'Malley, commissaire des pêcheries des Etats-Unis, conférera aujourd'hui avec M. W. A. Found, sous-ministre des pêcheries Ils discuteront ensemble du contrôle et des règlements affectant les deux pays dans les eaux du nord.

LAROCQUE
LEADS IN VALUES
Vêtements pour toute la Famille
RIDEAU, DALHOUSIE GEORGE

Bon voyage au R. P. Renaud de l'Université

LA SOCIETE DES CONFERENCES SALUE SON DIRECTEUR A SON DEPART POUR L'EUROPE. — LE R. P. H. ST-DENIS SUCCEDE AU R. P. RENAUD.

Les membres du Conseil exécutif de la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa se réunissaient, hier soir, à l'Université pour souhaiter bon voyage au R. P. Ernest Renaud, o.m.i., qui part incessamment pour la France où il poursuivra ses études en physique et en chimie à l'Université de Lille. Cette réunion, d'un caractère intime, permit en même temps au président, M. Séraphin Marion, de mettre les directeurs au courant de divers changements causés par le départ de l'aumônier, le R. P. Renaud, et par la démission du secrétaire M. Jean Ouimet, forcé d'abandonner ses fonctions à cause de ses études.

LE SUCCESSEUR

Le R. P. Gilles Marchand, recteur de l'Université, a annoncé que le R. P. Henri Saint-Denis, o.m.i., prendrait charge de la Société des Conférences comme aumônier en remplacement du Père Renaul, et sur proposition de M. Fulgence Charpentier, vice-président, appuyé par M. Louis Charbonneau, directeur, M. Léopold Richer, chroniqueur parlementaire au "Droit", a été élu à l'unanimité comme successeur de M. Ouimet au secrétariat du cercle.

Parmi ceux qui assistaient à cette fête d'amis on remarquait: Le R. P. Marchand, recteur, les RR. PP. Renaud et Saint-Denis, MM. Séraphin Marion, président; Henri St-Jacques, Ernest Bilodeau, Fulgence Charpentier, Louis Charbonneau, L.-J. Chagnon, Maurice Ollivier, Amédée Buteau, J. Aucouturier, Hermann Pelletier, Hermann Bonneau, J. A. Couture, Dr A. T. Charron, Dr E. Perras.

M. S. MARION

M. Séraphin Marion s'est fait l'interprète de ses collègues pour exprimer à l'aumônier de la Société des Conférences leur vive reconnaissance pour le zèle et le dévouement pour le succès de l'organisation. Si ce groupement joue aujourd'hui un rôle dans la Capitale en permettant au public canadien-français d'entendre des orateurs, soit locaux, soit des autres centres canadiens, l'initiative en est due en grande part à l'Université et à son délégué actif sur l'exécutif de la Société, l'aumônier.

Il souhaite au professeur de chimie, lancé dans les lettres, tout le succès qu'il mérite dans la poursuite de ses études en Europe. Il lui offre en même temps un souvenir tangible de la reconnaissance des membres du groupe, un talisman qui lui assurera, comme les pêcheurs bretons en placent à l'avant de leur barque, le bonheur dans ses entreprises et une protection dans les épreuves . . . des examens.

Ce signe sensible du souvenir, comme on s'est plu à l'appeler était un nécessaire de voyage. Une résolution de remerciements chaleureux pour les services inappréciables rendus par le R. P. Renaud au cercle fut ensuite votée à l'unanimité. L'ex-aumônier répondit ensuite en termes émus à l'expression de sympathie marquée par les membres de la Société des Conférences qui ont été ses collaborateurs depuis quelques années.

EN EUROPE

Comme nous l'avons déjà dit, le R. P. Renaud part pour l'Université de Lille. Il sera accompagné de M. Pierre-Alain Bélanger, élève de l'Université, bien connu dans les cercles dramatiques de la Capitale, et ex-président de la Société des Débats, qui ira étudier la médecine à Lille. Il est le fils de M. et Mme A. A. Bélanger, 315 rue Wilbrod.

Une résolution acceptant la démission de M. Jean Ouimet qui a fourni des raisons majeures pour prendre sa retraite, et lui exprimant les meilleurs remerciements de la Société pour l'excellent travail accompli a été adoptée.

LE PROGRAMME

Le président, M. Marion, a annoncé que le programme des conférences serait livré sous peu à l'imprimeur pour distribution aux membres de la Société. Il a également déclaré que tant par la personnalité de ceux qui y figurent que par l'intérêt du sujet traité, la liste des conférences de l'année académique 1931-32 sera excellente et de nature à accroitre encore la popularité de ces fameuses réunions du dimanche après-midi où l'élite intellectuelle d'Ottawa se presse pour entendre la parole autorisée d'un historien, d'un économiste, d'un littérateur, d'un publiciste ou d'un politique, et poursuit ainsi l'oeuvre magnifique et essentielle de la survivance des atavismes français d'intelligence et de culture.

LA CHAPELLE

Avant de se séparer, les membres du comité de la Société des Conférences ont été invités par le R. P. Recteur à visiter la nouvelle chapelle de l'Université. Tous ont été vivement impressionnés par la sobriété des lignes, le modernisme de l'ensemble, les caissons du plafonds qui rendent plus recueillie l'atmosphère, jusqu'à la magie de l'éclairage caché qui satisfait la vue sans blesser les yeux. Le gymnase, les nouvelles salles de récréation, les douches, tout l'appareil des développements modernes, planchers de céramique, hygiéniques et clairs, autant de traits nouveaux ajoutés à l'éducation pour la rendre attrayante à la jeunesse et dont l'Université est maintenant dotée pour en faire profiter ses huit cents et quelques élèves. Autant de raisons pour ceux d'un certain âge de contempler d'un oeil d'admiration et de regret, d'admiration pour les indices de la marche du progrès, et de regret pour les planchers vermoulus d'autrefois, au temps où l'intruction s'acquerrait privés de tous ces avantages, au temps où l'éducation n'était pas sans échardes.

OBJETS VOLÉS ET RETROUVÉS

Une serviette contenant des documents de valeurs a été volée hier soir dans l'automobile de Terrance Cavanagh, de Ashton, et retrouvée quinze minutes plus tard par le constable, et celui-ci localisa la serviette dans une ruelle, à l'angle des rues Queen et Bank.

Le constable Boyle trouva aussi une bicyclette avant que le vol soit rapporté à la police.

L'aviateur Leftly, de l'Aéroclub, paye $16.50 pour avoir assommé Ed. Hébert

Cet ancien pugiliste accusait le pilote Canadien français de créer la zizanie parmi les membres.

"Un tel acte n'avait aucun mérite", a déclaré le magistrat G.-R. Boucher, hier après-midi, en cour de police du comté, en condamnant William-F. Leftly, 314, rue Bell à payer une amende de $10 et les frais de $6.50 pour voies de fait contre Edouard Hébert, 95, rue Charlotte.

Le magistrat, ayant trouvé l'accusé coupable du brutal assaut, lui fit de vertes remontrances. Il a pris à partie l'attitude de Leftly, un membre responsable de l'Aéroclub et un ancien pugiliste, qui eut recours le 19 septembre dernier à la force de ses poings contre un autre pilote, souffrant encore des effets d'un accident d'avion et dont l'accusé connaissait l'état physique. La cour a refusé d'accepter la version de Leftly à cause du témoignage de quatre personnes, qui ne connaissaient ni le plaignant ni l'accusé.

La bataille eut lieu sur le champ Lindbergh de l'Aéroclub d'Ottawa, le 19 septembre dernier. Hébert, appuyé par quatre témoins, dit qu'en atterrissant son avion, l'après-midi en question, Leftly l'aborda et l'apostrophia en ces termes: "Es-tu ici pour nous enlever d'autres membres?" Hébert lui avait répondu: "Ce n'est pas de tes affaires." Là dessus, Leftly lui aurait asséné un violent coup de poings, qu'il aurait fait suivre de quelques autres coups du métier. Hébert roula sur le sol, sans connaissance. Le pilote canadien-français avait subi plusieurs fractures de membres et un ébranlement de cerveau dans un récent accident d'aéroplane. L'accusé prétendit que le plaignant l'avait insulté et avait frappé le premier coup.

La question de réduction des salaires remise à plus tard

MONTREAL, (P.C.) 29.—Il n'y aura pas de réduction de dix pour cent pour les employés de convois du Pacifique Canadien et du Canadien National, tant que d'autres conférences n'auront pas été tenues entre les autorités de chemins de fer et les délégués des fraternités de ces compagnies, d'après une déclaration faite par les délégués des fraternités en convention ici. Etaient représentés à la conférence les conducteurs, les chauffeurs, les mécaniciens, etc.

AU ROTARY

M. J. MURPHY

Il donnait, hier midi, ses impressions sur le Japon, sa population, ses moeurs et son progrès prodigieux.

Le club Rotary d'Ottawa avait, hier après-midi, à l'occasion de son déjeuner hebdomadaire au Château Laurier, le plaisir d'entendre un conférencier captivant dans M. John Murphy, employé civil, ingénieur distingué, **globe-trotteur,** et ancien président des Rotariens.

M. Murphy fit part des impressions qu'il avait recueillies au cours des dix jours qu'il passa au Japon, en novembre 1929, lors du congrès mondial des ingénieurs. Après avoir fourni des précisions géographiques, historiques et ethnologiques sur l'Empire insulaire du Pacifique, M. Murphy signala le fait qu'une population de 64.000.000 âmes devait produire ses denrées alimentaires sur une superficie de 22.000 milles carrés (ou celle de la Nouvelle-Ecosse).

L'orateur conseille la lecture de "Romance of Japan", un volume de A.-A. Shearer. Le programme du congrès mondial de 1929 était gigantesque. Les 4.585 représentants de 43 pays ont soumis 900 études, dont 440 préparées par les ingénieurs nippons. Les Japonais sont des colosses du travail. La langue anglaise est en honneur dans les écoles, les hôtels, les institutions commerciales. Le Japonais ne veut pas remplacer la main-d'oeuvre par la machine. En cela, il est sage, affirme M. Murphy, qui parlait de la situation agricole au Japon.

L'Hydro du Japon ne le cède aux systèmes les plus modernes des autres pays. Le peuple japonais veut la paix, mais les puissances occidentales lui ont enseigné que sa sécurité et sa dignité nationales ne seront protégées que par une puissante marine et une armée bien entrainée. Le cultivateur occupe la première place dans le classement du Japon. Les artisans viennent ensuite, suivis des courtiers, marchands, hommes d'affaires et banquiers. La quatrième classe est celle des bouchers, médecins et entrepreneurs de pompes funèbres.

Le Souverain du Japon est un symbole vivant du pays, de son passé et de son avenir. La lignée impériale [illegible]lle date de 660 avant J.-C. Depuis le milieu du XIXe siècle, la modernisation du Japon a été prodigieuse et sans précédent. Ce peuple ne sait jamais se décourager. Dans les heures de crise nationale, telles que tremblement de terre, il sait reconstruire ses ruines et conserver son courage.

Sont deçus de ce programme de construction

La Canadian Construction Association, qui est composée de représentants de presque toutes les villes importantes du Canada, s'est rendue en délégation auprès du premier ministre hier après-midi, pour lui demander d'encourager la construction des immeubles. Elle s'est dit désappointée du fait que le programme de travaux du gouvernement et des provinces en vue de soulager les chômeurs consistaient surtout en construction de routes, élimination des passages à niveau, etc. On ne saurait de cette façon aider comme il faut aux chômeurs. Un vaste programme de construction d'immeubles serait d'un stimulant plus actif. La délégation était dirigée par le président de l'association M. H. P. Frid, de Hamilton.

Ouverture des cours spéciaux de littérature

Le vendredi, 2 octobre, à 7 h. 15 du soir se fera, au couvent des Dames de la Congrégation, rue Gloucester, l'ouverture des cours spéciaux de littérature française pour l'année académique 1931-32. Le Moyen-Age, la Renaissance et le Classicisme seront traités au cours des semestres d'automne et d'hiver. Ceux et celles qui désirent assister à ces réunions sont priés de s'adresser à la R. Mère Directrice des cours, au couvent.

A LA MILICE

Le capitaine L.-A. Duhamel, du Régiment de Hull, a été transféré à la réserve des officiers.

Le lieutenant R. Vincent, le lieutenant L. J. St-Laurent et le capitaine A. W. Labelle, du régiment de Hull, ont reçu leurs certificats.

La valeur des importations reste la même

Le gouvernement a adopté de nouveaux règlements de douane, à la suite de la dépréciation de la livre sterling et du dollar canadien. Le gouverneur général les a approuvés. Il appert que les pays dont la monnaie est dépréciée peuvent exercer un dumping au Canada tout à fait désavantageux pour notre industrie nationale.

D'autre part certains manufacturiers américains ont averti les importateurs canadiens qu'ils ne se prévaudraient pas de l'escompte du dollar canadien. Ainsi ils pourront se débarrasser d'un surplus de production. Ils encaissent la perte.

Le gouvernement a donc décidé d'ajouter à la valeur des marchandises importées, et des droits actuels, la différence qui existe, à la hausse et à la baisse, entre notre monnaie et la monnaie des pays étrangers. Ainsi la valeur des importations restera la même.

Funérailles de M. L. Parisien

Les funérailles de M. Louis Parisien décédé dimanche, à l'âge de 87 ans et 10 mois, ont eu lieu ce matin à l'église de Cyrville à 9 1-2 heures. A l'église le Rév. Lesie officiait assisté de MM. Dubeau et Limoges comme diacre et sous-diacre.

La chorale paroissiale a chanté la messe de Borduas. Mlle Antoinette Cyr touchait l'orgue.

Les principaux deuillants étaient ses fils Cléophas et Séraphin, ses gendres, V. Hurtubise et J. Conway, son beau-frère A. Hurtubise, ses neveux, A. Parisien, X. Leduc, N. Labelle, E. Hurtubise, A. Parisien, E. Rosa, ses petits enfants, J. Hurtubise, E. Hurtubise, P. Hurtubise, A. Parisien et P. E. Parisien.

Nous avons remarqué dans le cortège: MM. le Dr Désy, maire de Ste-Rose-d-Lima, E. Sauvé, M. Davis, R. Hurtubise, A. Cyr, A. Dumouchel, H. Basinet, M. Valade, Ed. Beaudoin, L. Aubry, J. Maloney, C. Arnold, V. Lacase, M. Bèche, N. Berthelotte, Edm. Beaudoin, R. Cyr, T. Cyr, A. St-George, J. Perreault, E. Gravel, J. Kehoe, R. Ormand, E. Valade, O. Chartrand, A. Cyr, E. Trudel.

Offrande de fleurs:—Une couronne par ses enfants, un coussin par M. et Mme Emile Hurtubise.

Offrande de messe:—Rév. M. P. Richard, curé de Ste-Rose-de-Lima, Mlle R. A. Richard, A. Leduc, A. Parisien et Aurèle Parisien.

Oeuvre de la Terre Sainte:—M. et Mme V. Hurtubise, M. et Mme Cléop. Parisien, M. et Mme Alph. Parisien, Alb. St-George.

Bouquet spirituel:—Les soeurs de Ste-Marie de Ste-Rose de Lima, Mme et Mlle Séraphin Parisien.

Sympathie: M. et Mme A. Cyr.

Tous les appels sont entendus

Le Dr Charles Morse, c.r., est revenu des provinces de l'Ouest où il a passé trois mois en qualité de juge spécial de la cour d'échiquier du Canada, nommé pour entendre les appels d'après la loi du rétablissement civil des soldats.

Tous les appels qui restaient au dossier ont été entendus et par suite plusieurs soldats ont joui de plusieurs réductions appréciables des paiements qu'ils doivent faire.

Bien que plusieurs colons ont été forcés, à cause des circonstances, de quitter leurs terres, le Dr Morse dit que ceux qui demeurent ne se découragent pas de la dureté du temps.

La santé de S. E. Mgr Béliveau

ST-BONIFACE, 29. — Son Excellence Mgr l'Archevêque continue à prendre du mieux, malgré la lenteur du progrès. Monseigneur suit une vie régulière et retirée, attendant patiemment son complet recouvrement. Monseigneur a recouvré la mémoire des faits passés, reconnait les visages connus. Il a encore de la difficulté à retrouver ses mots, mais même là il a fait des progrès constants. Ceux qui ont vu Son Excellence après sa chute, il y a quatre mois, et la revoient aujourd'hui, peuvent constater le progrès qu'elle a fait. Entre temps les prières se continuent pour que le ciel accorde à Monseigneur le retour complet à sa santé d'autrefois.

TRAVAUX ARRETES

BLAIRMORE, Alta., 29. — (P. C.) — Le gouvernement provincial a arrêté les travaux sur le chemin Passburo où les hommes refusaient d'accepter des gages de 30 cents de l'heure. Ces travaux furent inaugurés par le gouvernement d'Alberta pour donner de l'emploi aux mineurs qui chômaient à la passe du nid de Corbeau mais les ouvriers déclarèrent la grève en demandant 50 cents de l'heure.

GUERRE CONTRE DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES

La police d'Ottawa veut mettre fin à tout jeu illégal dans la ville.

AUTRE SAISIE

La police d'Ottawa a entrepris une nouvelle campagne contre les distributeurs automatiques ou "slot machines" qui sont opérés illégalement dans la ville. Hier après-midi, douze distributeurs ont été détruits dans le garage de la police, sur l'ordre du magistrat Glen Strike. Les propriétaires de ces machines ont été trouvés coupables en cour d'avoir tenu une maison de jeu et ils furent condamnés à $50 d'amende avec dépens.

Encore ce matin, la police a saisi un autre distributeur automatique dans le magasin d'Alex Kaufman, 2 rue Havelock, Ottawa-est, et le propriétaire sera accusé en cour de police demain matin d'avoir tenu une maison de jeu. La saisie fut faite par le sergent David Mulvie, chef du service des officiers de moeurs, et l'officier de moeurs Ubald Sauvé. Il n'y avait pas de bonbons dans le distributeur et la machine était un simple instrument de jeu.

La police sévira contre tous les propriétaires de restaurants et autres magasins qui opèrent ces machines illégalement. A la suite des causes instituées par la police, déjà ce jeu est devenu moins populaire, et les autorités désireraient débarrasser la ville de cette ennuyeuse machine.

LE "MASSACRE"

Douze distributeurs ont été réduits en pièces hier après-midi dans le garage de la police. Sous les coups de lourdes masses, les machines ont volé en éclats et les débris méconnaissables furent transportés au dépotoir municipal. Le sergent David Mulvie, chef des officiers de moeurs, détruisit la première machine. Le chef de police Emile Joliat, en quelques tours de poignets, en démantibula deux ou trois. Le chef Joliat fut toujours un "fort à bras" et les autres officiers de police qui assistaient au "massacre" lui décernèrent volontiers le titre de "champion-destructeurs de distributeurs automatique." D'autres officiers de police mirent une ou deux machines en morceaux.

Les douze machines valaient environ $1,200. On retira des caisses une somme totale de $28.95 qui sera probablement donnée à une institution de charité de la ville.

La police a encore en sa possession quatre distributeurs automatiques, qui furent saisies il y a quelque temps. Les accusés ont une certaine période pour interjeter un appel. Si dans trente jours, l'appel n'a pas été inscrit, des distributeurs subiront le même sort que ceux d'hier.

Une accusation de concurrence a été retirée

CET AUTOMOBILISTE N'AVAIT PAS REÇU D'ARGENT POUR TRANSPORTER SES AMIS.

L'accusation de concurrence illicite aux tramways portée par l'O.E.R. contre Roger Edwards a été retirée en cour de police ce matin à la demande de Mtre R. Quain, avocat de la compagnie. Les témoignages ont révélé que l'accusé n'avait reçu aucune rémunération pour le transport de ses amis au travail. La cause s'est instruite en cour de police devant le magistrat Glen Strike la semaine dernière, et Mtre Quain avait demandé un ajournement jusqu'à ce matin pour se renseigner sur l'attitude de la compagnie dans un tel cas.

Après l'audition de cette cause, le major Fred Burpee, gérant général de l'O.E.R. fit une déclaration dans laquelle il disait que la compagnie n'avait pas l'intention de poursuivre les automobilistes qui ne perçoivent pas d'argent pour transporter des amis ou autres personnes, et il donne l'ordre à Mtre Quain de retirer cette accusation, ce qui fut fait à la séance de la cour ce matin.

M. Edwards demanda que la compagnie soit débouté de sa cause, mais le magistrat permit que l'accusation soit retirée par la poursuite, la cause ayant été instituée par une compagnie privée.

Mort de M. Jos. A. Lafrenière, de Joliette, P. Q.

Une dépêche nous apprend la mort, à Joliette, de M. Jos. A. Lafrenière, sténographe officiel. Le regretté disparu laisse dans le deuil sa femme, née Alice Barrette; quatre enfants, Marcelle, onze ans, Paul, neuf ans, Monique, sept ans, Louise, 3 ans, sa soeur, Mme Paul Demers, Montréal, son beau-père. M. Camille Barrette, de Joliette.

Le défunt était le beau-frère de M. Victor Barrette, l'un de nos confrères.

Les funérailles auront lieu à la cathédrale de Joliette, jeudi, à 10 h. 30, après l'arrivée des trains de Montréal.

MERCREDI
UNE VENTE DE CHICS CHAPEAUX

$1.79
Ce sont des Chapeaux d'une surprenante bonne qualité; Chapeaux en nouvelles conceptions en vogue, modèles à passes penchant en avant, nouveaux effets avenants, ravissants tricornes; aussi durables qu'ils sont attrayants. De feutre et velours. Mercredi, $1.79.
—Au Troisième Etage—
Murphy-Gamble
Limited

Le dollar et la livre se . . .

(suite de la 1ère page)

Les valeurs transatlantiques ont baissé un peu. Hydro-Electric était coté à 14¼, Brazilian Traction à 13, International Nickel à 11½ et radio à 19.

Sur le marché étranger, le sterling a monté perceptiblement. Le taux à New-York à l'ouverture était de $3.85 puis a monté à $3.92 pour descendre ensuite à $3.89. Le taux à Paris était d'abord de 79.75 francs puis a monté à 100 francs et est tombé à 99 francs. Le taux à Amsterdam est ferme à 9.75 florins.

La Finlande n'a pas l'intention de suivre l'exemple de la Suède et de la Norvège qui ont suspendu l'étalon-or.

La banque d'Irlande a augmenté son tarif d'escompte de 5½ à 6½ pour cent et celle des Pays-Bas de deux à trois pour cent. La Banque de Hollande ne suspendra pas l'étalon-or, vu que la stabilité du florin est assuré.

BANQUE FERMEE

RHEIMS, France, 29. (P.A.)—La banque lu Comptoir d'Escompte, la principale banque industrielle de cette région, a fermé ses portes aujourd'hui. Elle avait été fondée en 1850.

ARGENT ENGAGE

LAHORE, Indes, 29. (P.A.) — La banque du peuple du nord des Indes, qui a un captal souscrit d'environ 253.308 livres, n'a pas ouvert ses portes aujourd'hui. On dit qu'elle a de fortes sommes engagées dans des placements sujets à de gros retraits de Karachi la semaine dernière.

A NEW-YORK

BANGKOK, Siam, 29. (P.A.)—La monnaie de Siam se maintiendra suivant l'étalon-or mais les cotes à la bourse de l'or seront prises à New-York plutôt qu'à Londres.

TAUX HAUSSE

SOFIA, Bulgarie, 29. (P.A.)—Le taux de la banque nationale de Bulgarie a été porté aujourd'hui de 8½ pour cent à 9½ pour cent.

Visite au Roi et assemblée . . .

(Suite de la 1ère page)

auront lieu. Dans les milieux officiels, on nie que le cabinet se soit hier divisé six à quatre en faveur d'élections. Il est en même temps clair qu'une division existe tant sur l'opportunité d'une élection que sur la nature de l'appel à faire au peuple. La brèche qui existe entre les conservateurs et les libéraux libre-échangistes se rétrécit, mais elle ne cesse pas toutefois d'exister. Plusieurs conservateurs qui, il y a dix jours, étaient en faveur du tarif, disent maintenant que le tarif n'est pas le tout de la politique nationale. Les libéraux seraient prêts à accepter une restriction d'urgence sur les importations, s'il est clair que cela est nécessaire pour remédier à la balance adverse du commerce. Mais cela fait naitre des objections de la part des conservateurs.

On concère que le cabinet doit rendre une décision aujourd'hui. S'il se prononce en faveur d'une élection, l'appel au peuple se fera probablement par le gouvernement national, sous la direction du premier ministre MacDonald. En ce cas, celui-ci doit se préparer à se retirer du cabinet des libéraux libre-échangistes, dont fait partie Sir Herbert Samuel, secrétaire des Affaires Domestiques.

Cinquante candidats libéraux possibles ont signé une déclaration refusant de conclure un accord de parti quelconque ou de faire partie d'une coalition qui comprendrait dans son programme un tarif, de quelque genre qu'il soit.

PERTES DE $40.000

HANOVRE, N.-H., 29. (P.A.)—Le feu a presque complètement détruit aujourd'hui la maison de la fraternité de Sigma Chi au collège Darmouth et les pertes sont estimées à $40.000. Seize étudiants s'en sont tirés indemnes mais plusieurs ont perdu leurs effets personnels.

EUCHRE - - - 500
BRIDGE
Partie de Cartes à la
SALLE STE-ANNE
OTTAWA
au profit de l'église de Deschênes,
JEUDI, le 1er Octobre
à 2 h. 30 p. m.

LITTLE THEATRE
Ven. et Sam. 16-17 Oct.
LA RAMPE
JOUERA
Ce que Femme Veut!
Comédie en 3 actes
Billets chez Lafontaine, McKechnie et Larocque, à Hull. Aussi de Mme Aucouturier, 133, rue Chapel, téléphone, Rideau 5343-W. Prix: 80c, $1.10, $1.35, taxe inc.

LES ÉCOLES FERMERONT À CHICAGO

LES INSTITUTEURS VEULENT ETRE PAYES EN ARGENT.

CHICAGO, 29 (P.A.):—Le procureur de la Commission Scolaire a averti Chicago que ses écoles fermeront leurs portes si l'on empêche la Commission de payer ses employés avec des mandats au lieu de la monnaie. L'ordre de restriction a été demandé au juge Phillip Finnegan par Mlle Mary Abbe, présidente de la Chicago Teachers' Federation, et David Rosenheim, un contribuable. Les instituteurs n'ont pas été payés en argent depuis plusieurs mois, à cause du marasme au Trésor municipal.

Le départ des missionnaires

MONTREAL, 29 (Spécial au "Droit"):—S. E. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, était présent ce matin au départ des dix missionnaires qui se sont embarqués sur le Calgary, de la ligne Elder Dempster, pour le Basutoland. Le R. P. Philémon Bourassa, provincial des Oblats de langue française de l'est du Canada, les Pères et frères de la maison provinciale à Montréal, les parents et amis des missionnaires assistaient aussi à l'émouvant départ.

Les missionnaires sont chez les Oblats de Marie-Immaculée: les RR. PP. Joseph Hébert et J.-L. Brisson, et les RR. FF. Henri Pilon, Avila Sauvé et Ernest Dupras. Les cinq religieuses de la congrégation des Soeurs Grises d'Ottawa sont: les RR. SS. Louise Gérard (Alice Léger), Paul-Eugène (Marie-Laure Simard), Marie des Anges (Amanda Danis), Marie de Jésus (Bernadette Chalifoux) et Jeanne-Emile (Anastasie Trépanier).

Ce second groupe de missionnaires s'en va rejoindre le groupe d'une dizaine d'autres partis il y a environ un mois, à destination de Cap Town, Afrique-Sud, puis de Roma, Basutoland.

A LA FAMILLE F. LAFORTUNE

A la liste des offrandes à la famille de feu Fidèle Lafortune, nous ajoutons les suivantes.

Bouquets spirituels. — Mlle Jeanne Séguin, Mlle Lily Latham, Sr Ste-Vénérande.

Assistance aux funérailles. — M. Jean Dionne, M. René Jolicoeur.

Grand'messe—Sa petite-fille Mme J.-A.-R. Cardinal.

Messes.—Son fils Lionel Lafortune.

Le constable Sauvé officier de moeurs

Le constable Ubald Sauvé a été nommé temporairement officier de moeurs de la police d'Ottawa par le chef de police Emile Joliat. Il fut pendant plusieurs années détective dans les rangs de la police de Hull, et la position à laquelle il est maintenant initié le mettra au rang de détective à Ottawa.

VENTE DE
BRIC-À-BRAC
à la
SALLE ST. JOHN
Rues Somerset et Elgin.
JEUDI MATIN,
1er Octobre.

Docteur
Rodolphe Tanguay
CHIRURGIE
— et —
MEDECINE
49, Beach - Sudbury, Ont.

A. M. Bélanger, D. O.
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la vue.
Edifice Plaza — 45, Rideau
(Au-dessus de McKerracher-Wanless).
Durant juin, juillet et août, nous fermons à midi le samedi.